



# CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES

INDICATEURS CANADIENS DE  
DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT



**Référence suggérée pour ce document** : Environnement et Changement climatique Canada (2021). Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Changement d'affectation des terres. Consulté le *jour mois année*. Disponible à : [www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/changement-affectation-terres.html](http://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/changement-affectation-terres.html).

N° au cat. : En4-144/97-2021F-PDF  
ISBN : 978-0-660-39310-0  
Code de projet : 21032.03

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada  
Centre de renseignements à la population  
12e étage, édifice Fontaine  
200 boul. Sacré-Cœur  
Gatineau QC K1A 0H3  
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860  
Télécopieur : 819-938-3318  
Courriel : [enviroinfo@ec.gc.ca](mailto:enviroinfo@ec.gc.ca)

Photos : © Thinkstockphotos.ca; © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2021

*Also available in English*

# INDICATEURS CANADIENS DE DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

# CHANGEMENT D'AFFECTATION DES TERRES

Octobre 2021

## Table des matières

<b>Changement d'affectation des terres</b> .....	<b>5</b>
Aperçu des résultats .....	5
Changement d'affectation des terres régionale .....	6
Aperçu des résultats .....	6
À propos de l'indicateur .....	8
Ce que mesure l'indicateur .....	8
Pourquoi cet indicateur est important .....	8
Indicateurs connexes .....	8
Sources des données et méthodes .....	8
Sources des données .....	8
Méthodes .....	10
Mises en garde et limites .....	10
Ressources .....	11
Références .....	11
<b>Annexe</b> .....	<b>12</b>
Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans ce document .....	12

## Liste des figures

Figure 1. Superficie totale convertie par catégorie d'affectation des terres, Canada, 2010 à 2015 .....	5
Figure 2. Superficie totale convertie en terres cultivées ou en établissements par région, au Canada, 2010 à 2015.....	7

## Liste des tableaux

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Superficie totale convertie par catégorie d'affectation des terres, Canada, 2010 à 2015 .....	12
Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Superficie totale convertie en terres cultivées ou en terres établissements par région, au Canada, 2010 à 2015 .....	12

## Changement d'affectation des terres

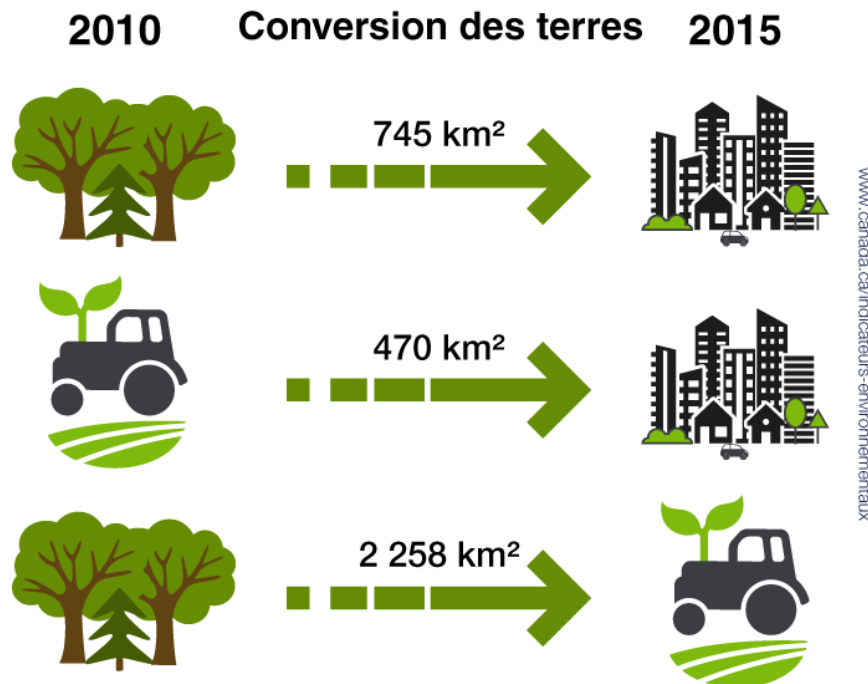
Les changements dans l'affectation des terres transforment le paysage et peuvent contribuer à la perte de zones naturelles. Cela peut avoir des répercussions sur l'environnement qui entraînent un déclin des populations d'espèces sauvages. La perte de zones naturelles comme les forêts ou les milieux humides peut perturber les services écosystémiques qui soutiennent le bien-être humain, engendrant ainsi une baisse de la qualité de l'air et de l'eau, une augmentation des températures de l'air et de l'eau et un risque accru d'inondation. À mesure que les villes s'étendent, l'expansion urbaine empiète souvent sur les zones environnantes, notamment les terres agricoles, les forêts et d'autres zones naturelles. La perte de terres cultivées au profit de l'étalement urbain peut entraîner des pressions accrues pour transformer des zones naturelles en terres cultivées afin d'accroître la capacité agricole. En suivant les changements dans l'affectation des terres pour les forêts, les terres cultivées et les établissements, il est possible de mesurer les modifications des activités humaines sur ces paysages.

### Aperçu des résultats

En examinant les changements d'affectation des terres cultivées, des forêts et des établissements au sud du 60e parallèle nord (la frontière territoriale sud du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut) de 2010 à 2015 :<sup>1</sup>

- on observe un changement d'affectation de 3 473 km<sup>2</sup> de terres, ce qui représente bien moins de 1 % de la superficie totale;
- parmi les changements d'affectation des terres observés, une grande proportion (65 % ou 2 258 km<sup>2</sup>) correspond à la conversion de forêts en terres cultivées;
- environ 1 215 km<sup>2</sup> de terres cultivées et de forêts ont été convertis en établissements.

Figure 1. Superficie totale convertie par catégorie d'affectation des terres, Canada, 2010 à 2015



[Données pour la Figure 1](#)

<sup>1</sup> Le traitement des données des années précédentes est en cours et les données seront incluses dans des mises à jour ultérieures.

**Remarque** : Les terres cultivées comprennent les terres agricoles utilisées pour la culture de plantes vivaces ou annuelles. Les forêts comprennent la couverture forestière, les milieux humides avec couverture forestière, les forêts en régénération après récolte et les forêts en régénération après incendie. Les établissements concernent toutes les utilisations résidentielles, commerciales, industrielles, des transports ou d'autres infrastructures construites. Les valeurs ne concernent que la partie du Canada située au sud du 60e parallèle nord.

**Source** : Agriculture et Agroalimentaire Canada (2021) [Direction générale des sciences et de la technologie](#).

Le déboisement consiste à convertir les forêts en d'autres affectations des terres. Au Canada, le déboisement est principalement causé par l'expansion des terres cultivées ou la conversion en établissements, notamment pour les développements miniers, pétroliers et gazières.<sup>2,3</sup> Le déboisement appauvrit la biodiversité et l'habitat des espèces sauvages et dégrade la qualité de l'air, de l'eau et du sol. En outre, puisque les forêts stockent le carbone et réduisent les effets de la sécheresse et des inondations, la disparition des forêts entraîne une réduction de la séquestration du carbone<sup>3</sup> et de la résilience climatique.

La conversion des forêts en terres cultivées constitue le plus grand changement d'affectation des terres observé entre 2010 et 2015 (2 258 km<sup>2</sup>). Le développement agricole est la principale cause de la perte de terres naturelles au Canada et dans le monde.<sup>4,5</sup> Les terres forestières situées près des zones urbaines et agricoles existantes sont les plus exposées au risque de conversion en terres cultivées.<sup>6</sup>

La conversion des terres en établissements est également un facteur important de changement d'affectation des terres. Elle peut avoir des répercussions sur les milieux locaux en dégradant ou en recouvrant les sols,<sup>7</sup> en modifiant les cycles de l'eau et des nutriments et en augmentant la pollution de l'eau et de l'air. Dans les régions métropolitaines de Toronto, de London, de St. Catharines-Niagara et de Windsor, 85 % des terres converties en établissements entre 1971 et 2011 étaient des terres agricoles de grande valeur. Au cours de la même période, de grandes quantités de forêts ont également été converties en établissements dans les régions métropolitaines de Halifax, de St. John's, de Saint John et de Trois-Rivières.<sup>8</sup>

La méthodologie utilisée pour la compilation des données sur le changement d'affectation des terres s'améliore avec le temps, et les données et les analyses sont fondées sur les meilleures informations dont on disposait au moment de rédiger le présent document.

## Changement d'affectation des terres à l'échelle régionale

### Aperçu des résultats

Entre 2010 et 2015,

- la région de l'Ontario et du Québec a connu la plus grande perte de couverture forestière (1 150 km<sup>2</sup>), suivie de la région des Prairies (1 096 km<sup>2</sup>);
- la région de l'Ontario et du Québec a connu la plus grande conversion en établissements (610 km<sup>2</sup>), suivie de la région des Prairies (256 km<sup>2</sup>).

---

<sup>2</sup> Environnement et Changement climatique Canada (2021) [Rapport d'inventaire national : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada](#). Consulté le 27 avril 2021.

<sup>3</sup> Ressources naturelles Canada (2020) [L'état des forêts au Canada 2020](#). Consulté le 6 avril 2021.

<sup>4</sup> Ressources naturelles Canada (2020) [Le déboisement au Canada - Mythes et réalités](#). Consulté le 6 avril 2021.

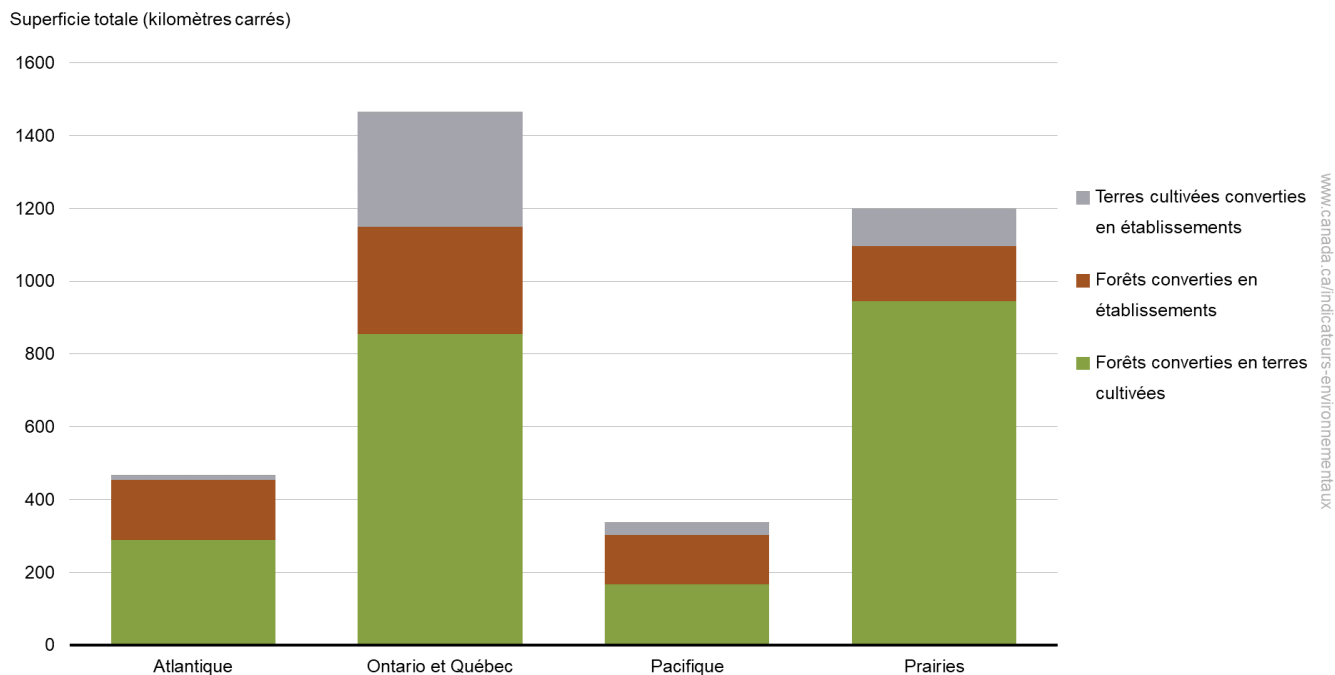
<sup>5</sup> Organisation de coopération et de développement économique (2018) [Monitoring land cover change](#) (en anglais seulement). Consulté le 23 mars 2021.

<sup>6</sup> Yemshanov D et al. (2015) [Assessing land clearing potential in the Canadian agriculture–forestry interface with a multi-attribute frontier approach](#) (en anglais seulement). Indicateurs écologiques 54:71-81.

<sup>7</sup> Le pavage sur le sol le recouvre de matériaux imperméables, tels que l'asphalte ou le béton.

<sup>8</sup> Statistique Canada (2016) [L'activité humaine et l'environnement 2015. Le paysage changeant des régions métropolitaines du Canada](#). Consulté le 7 avril 2021.

**Figure 2. Superficie totale convertie en terres cultivées ou en établissements par région, au Canada, 2010 à 2015**



[Données pour la Figure 2](#)

**Remarque :** Les valeurs de conversion des terres en forêts n'ont pas été incluses, car l'indicateur se concentre sur la conversion des terres naturelles et semi-naturelles pour l'activité humaine. Aucun établissement n'a été reconverti en terres cultivées ou en forêts entre 2010 et 2015. La région de l'Atlantique est formée des provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador. La région des Prairies comprend les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. La région du Pacifique est constituée de la province de la Colombie-Britannique. Les terres cultivées comprennent les terres agricoles utilisées pour la culture de plantes vivaces ou annuelles. Les forêts comprennent la couverture forestière, les milieux humides avec couverture forestière, les forêts en régénération après la récolte et les forêts en régénération après un incendie. Les établissements concernent les utilisations résidentielles, commerciales, industrielles, des transports ou d'autres infrastructures construites. Les valeurs ne sont indiquées que pour la partie du Canada située au sud du 60e parallèle nord.

**Source :** Agriculture et Agroalimentaire Canada (2021) [Direction générale des sciences et de la technologie](#).

C'est en Ontario et au Québec que l'on a constaté la plus grande conversion de l'affectation des terres en établissements, probablement en raison de la croissance de la population et de l'expansion urbaine qui en découle.<sup>9</sup> Les villes grandissent lorsque les infrastructures construites sont développées afin de s'adapter à la croissance démographique. L'utilisation plus efficace des infrastructures construites existantes protège les terres cultivées, les forêts, et les autres infrastructures naturelles à l'intérieur et autour des villes canadiennes, et peut enrichir les aménagements accessibles aux résidents.

La plupart des terres canadiennes propices aux cultures se trouvent dans les Prairies, en Ontario et au Québec. Par conséquent, c'est dans ces régions que le changement d'affectation des forêts en terres cultivées a été le plus marqué.

La région du Pacifique, qui compte la Colombie-Britannique, a connu le plus faible changement d'affectation des terres. En effet, la Colombie-Britannique connaît le plus faible taux annuel de conversion des terres forestières en terres cultivées et en établissements, ce qui a été constaté régulièrement au cours des dernières décennies.<sup>10</sup>

<sup>9</sup> Statistique Canada (2016) [Le paysage changeant des régions métropolitaines du Canada – Section 2 : Le paysage de la région métropolitaine de recensement](#). Consulté le 7 avril 2021.

<sup>10</sup> Gilani HR et JL Innes (2020) [The State of British Columbia's Forests: A Global Comparison](#) (en anglais seulement). Forêts 11 : doi:10.3390/f11030316.

## À propos de l'indicateur

### Ce que mesure l'indicateur

Cet indicateur mesure l'ampleur du changement d'affectation des terres entre 2010 et 2015. Il indique la proportion de terres agricoles qui a été convertie en établissements et la quantité de forêts qui ont été converties en terres cultivées ou en établissements au Canada au sud du 60e parallèle nord.

### Pourquoi cet indicateur est important

Le changement d'affectation des terres est la principale cause de la perte de biodiversité dans le monde. Le développement et l'intensification de l'agriculture sont les principaux facteurs de la perte de zones naturelles. Les zones naturelles constituent des habitats pour la faune et la flore sauvages et fournissent des services écosystémiques comme la purification de l'eau, le stockage du carbone et la régulation du climat. De plus, la plupart des nouvelles surfaces artificielles sont construites sur des terres cultivées. La conversion des terres agricoles en établissements est en outre associée à une pression accrue sur la biodiversité, à la dégradation des sols et à des risques d'inondation.<sup>11</sup> La mesure du changement d'affectation des terres permet la quantification des pressions exercées sur les écosystèmes et la biodiversité, et sert à éclairer la gestion et la politique environnementales afin d'empêcher toute nouvelle perte d'intégrité écologique.



### Terres et forêts gérées de façon durable

Cet indicateur permet de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif à long terme suivant de la [Stratégie fédérale de développement durable 2019 à 2022](#) : Les terres et les forêts soutiennent la biodiversité et fournissent divers services écosystémiques pour les générations à venir.

En outre, l'indicateur contribue aux [objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). Il est lié à l'objectif 15 du programme 2030 : Vie terrestre.

### Indicateurs connexes

Les indicateurs sur les [Aires conservées au Canada](#) permettent de signaler la superficie et la proportion des aires terrestres et marines conservées au Canada.

L'indicateur sur l'[Étendue des milieux humides au Canada](#) mesure l'étendue des milieux humides du Canada et fournit une base de référence à partir de laquelle on peut mesurer les changements.

L'indicateur sur la [Durabilité de la récolte de bois d'œuvre](#) compare le volume de bois d'œuvre récolté à l'approvisionnement en bois. Il s'agit d'une mesure du succès de l'intendance des forêts du Canada.

L'indicateur sur la [Capacité d'habitat faunique des terres agricoles](#) fournit une mesure de l'adéquation des terres agricoles en tant qu'habitat pour les vertébrés terrestres.

L'indicateur sur les [Émissions et absorptions de gaz à effet de serre terrestres](#) permet le suivi des échanges des émissions et des absorptions de gaz à effet de serre (GES) entre l'atmosphère et les terres aménagées du Canada.

## Sources des données et méthodes

### Sources des données

Les données de cet indicateur proviennent des cartes d'Utilisation des terres en 2010 et en 2015 produites par la Direction générale des sciences et de la technologie d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Les cartes

---

<sup>11</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (2018) [Monitoring land cover change](#) (en anglais seulement). Consulté le 23 mars 2021.



des séries chronologiques d'Utilisation des terres d'AAC englobent toutes les régions du Canada au sud du 60e parallèle nord, à une résolution spatiale de 30 m. Les catégories d'affectation des terres suivent le protocole du [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat](#) (GIEC) et sont les suivantes : forêts, eaux, terres cultivées, prairies, milieux humides, établissements et autres terres (rochers, plages, glaces et terres stériles).

Les cartes des séries chronologiques d'Utilisation des terres d'AAC et une liste complète des ensembles de données incorporés comme preuves sont accessibles sur le portail de données du [Gouvernement ouvert](#) du gouvernement du Canada.

### Complément d'information

Les séries chronologiques d'Utilisation des terres d'AAC sont l'aboutissement et la méta-analyse organisée et préparée de plusieurs ensembles de données spatiales de grande qualité qui ont été produits entre 1990 et 2021 et publiés en tant que données ouvertes. Les principaux ensembles de données qui ont été intégrés pour former les séries chronologiques sont les suivants :

- [Agriculture et Agroalimentaire Canada : Inventaire annuel des cultures 2010 à 2020](#)
- [Agriculture et Agroalimentaire Canada : Couverture des terres des régions agricoles du Canada, vers l'an 2000](#)
- [Conseil canadien des ministres des forêts : Perturbation et rétablissement des forêts 1985 à 2011](#)
- [European Commission Joint Research Centre : Global Surface Water 1984-2020](#) (en anglais seulement)
- [Global Land Analysis and Discovery and Global Forest Watch: Global Forest Change 2000-2020](#) (en anglais seulement)
- [NASA Earth Science Enterprise GeoCover 1990](#) (en anglais seulement)
- [Service canadien des forêts : Earth Observation for Sustainable Developments of Forests \(EOSD\) Land Cover 2000](#) (en anglais seulement)
- [Service canadien des forêts : Produit Canada Landsat Disturbance \(CanLaD\) Perturbation forestière 1984 à 2015](#)
- [Ressources naturelles Canada : Données topographiques du Canada – Série CanVec](#)
- [University of Maryland: Global Forest Canopy Height 2019](#) (en anglais seulement)
- [University of Maryland: Global Forest Change 2000-2019](#) (en anglais seulement)
- [University of Maryland and United States Geological Survey: Global Tree Cover 2010](#) (en anglais seulement)
- [University of Maryland and United States Geological Survey: Global Bare Ground 2010](#) (en anglais seulement)

Les informations provenant de certains ensembles de données ont été intégrées dans une grille de pixels de 30 m sur 30 m pour créer des historiques consolidés de pixels. En s'appuyant sur de nombreuses sources de données probantes de grande qualité et sur l'observation visuelle des images de Google Earth, une stratégie progressive a été utilisée pour développer une compréhension cohérente et actuelle de ce qui s'est passé dans chacun des 6,7 milliards de pixels à l'aide des séries chronologiques.

Des règles logiques ont été élaborées pour réduire les erreurs et améliorer la stabilité de l'affectation des terres dans le temps. Par exemple, il existait une règle logique selon laquelle un établissement ne pouvait pas être reconverti en forêt et une autre règle selon laquelle les pixels qui étaient des milieux humides au cours d'une année récente étaient aussi des milieux humides au cours des années précédentes. La plupart des règles étaient plus complexes et reposaient sur de multiples données probantes.

Par exemple, si l'ensemble de données sur les perturbations forestières CanLaD du Service canadien des forêts indique qu'il y a eu une perte de couverture forestière en 2011 et que l'inventaire des cultures d'AAC a toujours défini des terres cultivées de 2013 à 2017, l'inspection visuelle de l'imagerie satellitaire confirmerait que ces pixels montraient un changement d'affectation des terres, passant de forêts en 2010 à des terres cultivées en 2015. Cette méthode a été appliquée comme une règle logique pour améliorer l'exactitude lorsque des conditions précises étaient satisfaites.

À ce jour, plusieurs milliers de règles logiques uniques ont été consignées et appliquées, à l'aide de l'inspection visuelle des images de Google Earth comme preuve empirique pour définir chaque règle. Les données des séries chronologiques d'Utilisation des terres d'AAC sont fondées sur des données probantes et constituent les données les plus à jour dont nous disposons. On continue de mettre à jour et

d'améliorer les séries chronologiques au fur et à mesure que de nouvelles informations pertinentes sont accessibles et que de nouvelles règles logiques sont élaborées.

## Méthodes

Cet indicateur résume la superficie de terres converties d'une catégorie d'affectation des terres à une autre pour les années 2010 à 2015. Un intervalle de 5 années a été utilisé pour la détection des changements à long terme dans les données. Cet intervalle est suffisamment grand pour réduire les effets des changements à court terme et temporaires qui pourraient sembler être dus à la couverture de neige, aux inondations ou à l'incertitude.

### Complément d'information

Les catégories d'affectation des terres utilisées pour l'analyse de l'indicateur de changement d'affectation des terres sont les établissements, les forêts et les terres cultivées. Les résumés des changements d'affectation des terres ont été déterminés par :

1. le recensement de tous les pixels qui présentent un changement d'affectation des terres entre 2010 et 2015;
2. la création d'une matrice de changements résumant les changements d'affectation des terres par catégorie d'affectation des terres pour toutes les régions du Canada au sud du 60e parallèle nord et selon les groupes de provinces suivants :
  - Atlantique – Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard;
  - Ontario et Québec;
  - Prairies – Alberta, Manitoba et Saskatchewan;
  - Côte du Pacifique – Colombie-Britannique.

## Mises en garde et limites

Les ensembles de données sur l'affectation des terres et la couverture des terres contribuant aux informations sur les catégories de terres, ont été créés à l'aide d'une combinaison d'images de capteurs montés sur satellite et d'autres informations spatiales. Les évidences de ces ensembles de données sont compilées dans un cadre commun de pixels de 30 m sur 30 m. Une certaine quantité d'erreurs est toujours attendue dans la classification des données d'observation de la Terre. Les informations sur le degré d'erreurs pourraient être trouvées dans les métadonnées des données sources.

La superficie de déboisement déclarée par le Canada dans l'[Inventaire national des gaz à effet de serre](#) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et dans le rapport annuel intitulé [L'état des forêts au Canada](#) diffère des superficies déclarées dans l'indicateur de changement d'affectation des terres. Les données officielles de la surveillance du déboisement du Canada ont été produites à l'aide d'une méthodologie différente,<sup>12</sup> qui a fait l'objet d'un examen approfondi par des experts et coordonné par le secrétariat de la CCNUCC. En outre, les territoires canadiens ne sont pas compris dans l'ensemble de données des séries chronologiques sur l'Utilisation des terres utilisé pour l'élaboration de cet indicateur. En effet, l'ensemble de données ne tient pas compte des changements d'affectation des terres au nord du 60e parallèle nord. Les utilisateurs des données sont encouragés à consulter les méthodes officielles de déclaration et d'évaluation du déboisement du Canada afin d'utiliser les données de manière éclairée.

L'indicateur ne mesure que l'ampleur du changement d'affectation des terres. La qualité et la valeur des terres ou les raisons du changement d'affectation des terres ne sont pas indiquées.

Pour l'instant, seules les données de 2010 à 2015 sont prises en compte. Toutefois, la production des données des années précédentes est en cours. Les données seront intégrées à l'indicateur dans des mises à jour ultérieures. En outre, on travaille actuellement à estimer le changement d'affectation des terres dans les prairies et les milieux humides afin de rendre compte de ce changement à l'avenir.

---

<sup>12</sup> Dyk A, Leckie D, Tinis S et S Ortlepp (2015) [Canada's National Deforestation Monitoring System : System description](#) (en anglais seulement). Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Pacifique. Consulté le 27 avril 2021.

## Complément d'information

Les catégories se définissent par leurs caractéristiques spectrales et le contexte de leur emplacement. Les caractéristiques spectrales de certaines catégories de terres peuvent parfois être difficiles à distinguer les unes des autres, et les pixels ne sont pas toujours catégorisés correctement. Ce problème se pose principalement lorsque la réflectance spectrale est similaire, lorsqu'il manque des renseignements et qu'on se trouve aux limites des catégories.

La résolution spatiale de l'ensemble des données utilisées constitue aussi une limite du modèle. En effet, la taille des pixels des données utilisées était de 30 m sur 30 m, couvrant donc une superficie de 900 m<sup>2</sup>. La catégorie du pixel est déterminée par les principales caractéristiques spectrales ou de catégorie de chaque pixel. Lorsqu'au moins 2 catégories sont présentes dans le même pixel, la zone entière du pixel est classée pour représenter la majorité du pixel.

## Ressources

### Références

- Dyk A, Leckie D, Tinis S et Ortlepp S (2015) [Canada's National Deforestation Monitoring System: System description](#) (en anglais seulement). Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Centre de foresterie du Pacifique. Consulté le 27 avril 2021.
- Environnement et changement climatique Canada (2021) [Rapport d'inventaire national 1990 à 2019 : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada](#). Consulté le 27 avril 2021.
- Gilani HR et Innes JL (2020) [The state of British Columbia's forests: A global comparison](#) (en anglais seulement). Forests 11: 10.3390/f11030316. Consulté le 29 mars 2021.
- Ressources naturelles Canada (2020) [L'état des forêts au Canada 2020](#). Consulté le 6 avril 2021.
- Ressources naturelles Canada (2020) [Le déboisement au Canada – Mythes et réalités](#). Consulté le 6 avril 2021.
- Organisation de coopération et de développement économique (2018) [Monitoring land cover change](#) (en anglais seulement). Consulté le 23 mars 2021.
- Statistique Canada (2016) [L'activité humaine et l'environnement 2015. Le paysage changeant des régions métropolitaines du Canada](#). Consulté le 7 avril 2021.
- Statistique Canada (2016) [Le paysage changeant des régions métropolitaines du Canada – Section 2 : Le paysage de la région métropolitaine de recensement](#). Consulté le 7 avril 2021.
- Yemshanov D, Kock FH, Riitters KH, McConkey B, Huffman T et Smith S (2015) [Assessing land clearing potential in the Canadian agriculture–forestry interface with a multi-attribute frontier approach](#) (en anglais seulement). Ecological Indicators 54:71-81.

## Annexe

### Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans ce document

**Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Superficie totale convertie par catégorie d'affectation des terres, Canada, 2010 à 2015**

Catégorie d'affectation des terres	Terre cultivée, 2015 (kilomètres carrés)	Forêt, 2015 (kilomètres carrés)	Établissement, 2015 (kilomètres carrés)	Total (kilomètres carrés)
Terre cultivée, 2010 (kilomètres carrés)	429 420	0	470	<b>429 890</b>
Forêt, 2010 (kilomètres carrés)	2 258	3 710 113	745	<b>3 713 116</b>
Établissement, 2010 (kilomètres carrés)	0	0	82 232	<b>82 232</b>
<b>Total (kilomètres carrés)</b>	<b>431 678</b>	<b>3 710 113</b>	<b>83 447</b>	<b>4 225 239</b>

**Remarque** : Les terres cultivées comprennent les terres agricoles utilisées pour la culture de plantes vivaces ou annuelles. Les forêts comprennent la couverture forestière, les milieux humides avec couverture forestière, les forêts en régénération après récolte et les forêts en régénération après incendie. Les établissements concernent toutes les utilisations résidentielles, commerciales, industrielles, des transports ou d'autres infrastructures construites. Les valeurs ne concernent que la partie du Canada située au sud du 60<sup>e</sup> parallèle nord.

**Source** : Agriculture et Agroalimentaire Canada (2021) [Direction générale des sciences et de la technologie](#).

**Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Superficie totale convertie en terres cultivées ou en établissements par région, au Canada, 2010 à 2015**

Région	Forêts converties en terres cultivées (kilomètres carrés)	Forêts converties en établissements (kilomètres carrés)	Terres cultivées converties en établissements (kilomètres carrés)	Total (kilomètres carrés)
Atlantique	289	164	15	<b>468</b>
Ontario et Québec	855	295	315	<b>1 466</b>
Pacifique	168	135	35	<b>339</b>
Prairies	945	151	105	<b>1 201</b>
<b>Total</b>	<b>2 258</b>	<b>745</b>	<b>470</b>	<b>3 473</b>

**Remarque** : Les valeurs de conversion des terres en forêts n'ont pas été incluses, car l'indicateur se concentre sur la conversion des terres naturelles et semi-naturelles pour l'activité humaine. Aucun établissement n'a été reconverti en terres cultivées ou en forêts entre 2010 et 2015. La région de l'Atlantique est formée des provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador. La région des Prairies comprend les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. La région du Pacifique est constituée de la province de la Colombie-Britannique. Les terres cultivées comprennent les terres agricoles utilisées pour la culture de plantes vivaces ou annuelles. Les forêts comprennent la couverture forestière, les milieux humides avec couverture forestière, les forêts en régénération après la récolte et les forêts en régénération après un incendie. Les établissements concernent les utilisations résidentielles, commerciales, industrielles, des transports ou d'autres infrastructures construites. Les valeurs ne sont indiquées que pour la partie du Canada située au sud du 60<sup>e</sup> parallèle nord.

**Source** : Agriculture et Agroalimentaire Canada (2021) [Direction générale des sciences et de la technologie](#).

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

12e étage Édifice Fontaine

200 boul. Sacré-Cœur

Gatineau QC K1A 0H3

Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860

Télécopieur : 819-938-3318

Courriel : [enviroinfo@ec.gc.ca](mailto:enviroinfo@ec.gc.ca)